Laurent SAUVÉ
Président

Syndicat des Pharmaciens d'Officine
31 rue Mazenod – 69003 LYON
Tél : 04 78 60 93 47

Lyon, le 18 Septembre 2025

Madame BUCCIO
Préfète Auvergne Rhône Alpes
Préfète du Rhône
31 crs de la Liberté
69003 LYON

Madame,

En tant que représentante locale de l'Etat Français, vous n'êtes pas sans savoir que la Pharmacie d'officine constitue un maillon essentiel pour la bonne prise en charge de la santé des français. Par sa proximité, sa disponibilité, sa flexibilité et son engagement, chaque équipe officinale est au plus proche des patients et très impliquée dans la prise en charge de leurs problèmes quotidiens.

Notre implication dans les missions qui nous sont confiées est entière :

- Crises COVID : les pharmacies jamais fermées,
- Vaccination COVID : les pharmaciens sont les principaux acteurs de la vaccination des populations à risque
- Vaccination grippe : les pharmaciens et préparateurs font progresser la couverture vaccinale.
- Maintien d'un service 24h/24 et 7j/7

Même dans les territoires fragilisés par la désertification médicale le Pharmacien et son équipe est présent et n'abandonnent pas sa patientèle.

Depuis des années les pharmacies françaises contribuent largement à la réalisation d'économies :

- Développement du générique
- Baisses constantes du prix des médicaments (la boite d'antibiotiques 7 jours coute moins chers qu'une demi-journée de stationnement à Lyon)
- Rationnement des stocks de médicaments et de leur délivrance
- Education des patients en les responsabilisant dans la consommation des médicaments

En réponse à notre engagement de Professionnel de Santé voici les réponses que nous avons :

- Augmentation des charges administratives
- Accroissement de l'agressivité de la population face aux nombreuses pénuries de médicaments
- Complexification des circuits d'approvisionnement de certains médicaments car les laboratoires refusent de les faire distribuer via nos confrères grossistes-répartiteurs

Les pharmaciens subissent les conséquences du millefeuille administratif existant à tous les niveaux (Etat, Région, Département, Communautés de Communes et Communes). Toutes ces structures créées pour gérer notre profession, génèrent des dépenses considérables pour l'Etat avec l'emploi de nombreux agents administratifs. Mais qu'apportent ces structures pour le service du patient au quotidien.

Il me semble que le Système de Santé doit être au service du patient.

Il est temps de revoir l'organisation de ce système de Santé et son fonctionnement. Depuis 1945, date de la création de la Sécurité Sociale par le gouvernement Provisoire de République Française, la société a évoluée. Ainsi le mode d'organisation, de fonctionnement et de financement du Système de Santé n'est plus en corrélation avec la société actuelle ; nous allons droit dans le mur.

L'offre de soin se rarifie et engendre de l'agressivité de la part de notre patientèle. Certains territoires n'ont plus de médecins et bientôt plus de Pharmaciens, les populations ne seront plus prises en charge et leur santé se dégradera.

Notre système de Santé, qui était une référence mondiale, devient un système désorganisé où seule l'économie sur les dépenses comptent. Quelle est le coût de la Santé pour chaque individu ?

Madame, concentrez vos réflexions et celle de l'Etat sur la réorganisation et le financement de ce système. Les recettes des cotisations sur les salaires ne permettent plus de le financer car notre pays manque d'emplois.

Nos entreprises ont besoin de visibilité et de stabilité pour se développer. Actuellement vous ne nous en donnez pas les moyens.

Descendez de vos tours d'argent et venez travailler quelques heures à nos côtés.

Venez vous confronter à la réalité de la vie des pharmaciens, de celle leurs équipes et de leurs patients.

Nous sommes tous des entrepreneurs et savons ce qu'est un budget. Contrairement à l'Etat nous ne pouvons pas avoir de dettes colossales.

Le prise en charge de la santé des français passe par un service de proximité car un patient malade a des difficultés pour se déplacer.

Le maillage officinal actuel constitue la meilleure réponse aux besoins de la population.

Les mesures économiques que vous voulez imposer au réseau officinal contribueront à la fermeture de plus d'un tiers des officines, à la désertification pharmaceutique et à la dégradation de la santé de la population par une diminution drastique de l'offre de soin.

Nous vous demandons de faire annuler ou d'annuler le décret portant sur le plafonnement des remises sur le médicament générique.

Laurent SAUVÉ
Président du Syndicat des Pharmaciens du Rhône - FSPF 69